



Séance ordinaire du 14 avril 2021

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

Cette séance ordinaire est sous la présidence de madame Claudette Simard, préfet, à laquelle il y avait quorum, tenue à huis clos et par visioconférence, conformément à l'arrêté ministériel 2020-029 adopté le 26 avril 2020 concernant la lutte contre la propagation du virus COVID-19, et suivant la Loi.

Sont présents les maires et conseillère suivants :

MM. Patrice Desgagné, maire	L'Isle-aux-Coudres
Patrick Lavoie, maire	Saint-Hilarion
Gérald Maltais, maire	Petite-Rivière-St-François
Pierre Tremblay, maire	Les Éboulements
Jean Fortin, maire	Baie-Saint-Paul
Mme Sandra Gilbert, conseillère	Saint-Urbain

Madame Karine Horvath, directrice générale, est également présente.

La directrice générale procède à la lecture des points à ajouter au projet d'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal, séance ordinaire du 10 mars 2021
3. Adoption du procès-verbal, séance du comité administratif du 31 mars 2021
4. Adoption des déboursés et des comptes à payer

Administration générale

5. Prolongation du contrat de la technicienne en archivistique

Service de développement local et entrepreneurial (SDLE)

6. FRR – Projets spéciaux : octroi d'une aide financière à un promoteur

Convention de gestion territoriale (CGT) – Forêt habitée du Massif

7. Adoption du bilan des activités et du rapport financier 2020
8. Adoption du Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) 2021-2028
9. Adoption du Plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) 2021-2028
10. Embauche d'une stagiaire en foresterie (emploi étudiant)

Divers

11. Rapport de représentation
12. Affaires nouvelles
 - 12.1. Sentiers Québec-Charlevoix : octroi d'une aide financière pour l'entretien des sentiers récréatifs (2021)
 - 12.2. Sentiers Québec-Charlevoix : octroi d'une aide financière pour l'entretien des sentiers récréatifs sur le territoire de la Forêt habitée du Massif
13. Courrier
14. Période de questions du public
15. Levée de l'assemblée

53-04-21 1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour, incluant l'ajout aux affaires nouvelles du projet d'ordre du jour, est proposée par monsieur Patrice Desgagné et adoptée unanimement.



54-04-21 2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MARS 2021

Il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu unanimement

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2021 soit adopté.

55-04-21 3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 31 MARS 2021

Il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu unanimement

QUE le procès-verbal de la séance du comité administratif du 31 mars 2021 soit adopté.

56-04-21 4- ADOPTION DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur Patrick Lavoie et résolu unanimement

QUE, après avoir pris connaissance des informations données par la directrice générale, les comptes suivants soient payés :

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

Chèques # 35355 à 35401	181 795,73
Paiements par dépôts directs - chèques # 791 à 828	422 755,82
Paiements Accès D - chèques # 1012 à 1021	9 156,69
Paiements préautorisés JG-1961-1962-1963-1964-1965-1966-1968-1969-1971-1972-1973	97 830,75
Salaires nets versés - rapport # 1055 à 1058	89 684,13
Total	801 223,12

Fonds local d'investissement (FLI)

Chèque # 281	Total	5 000,00
--------------	--------------	-----------------

Rendez-vous GRH de Charlevoix

Chèques # 411 à 417	Total	8 261,26
---------------------	--------------	-----------------

MRC de Charlevoix (Avenir d'enfants)

Chèques # 11452 à 11464	Total	4 188,47
-------------------------	--------------	-----------------

Fonds d'aide d'urgence

Paiements AccèsD # 82 à 110	Total	255 500,00
-----------------------------	--------------	-------------------

MRC, FLI, RVGRH, Avenir d'enfants, Fonds d'aide d'urgence

TOTAL	1 074 172,85
--------------	---------------------



QUE le conseil autorise le paiement des factures suivantes :

Fournisseur(s)	# Facture(s)	Montant(s)
Derytelecom	31664	8 297,37 \$
Groupe de géomatique Azimut inc.	10497	16 947,34 \$
MRC de Charlevoix-Est	CRF2100750	13 293,24 \$
ESRI Canada	90163180	5 380,84 \$
Investigation EMS inc.	U20-114-03	5 173,88 \$
Tremblay Bois Mignault Lemay SENC Avocats	121352	21 331,62 \$
		70 424,29 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Je certifie sous mon serment d'office que la Municipalité régionale de comté de Charlevoix possède les crédits nécessaires pour voir au paiement des sommes engagées et énumérées ci-haut.

Karine Horvath
Directrice générale

QUE soit accepté les comptes payés de TNO de Charlevoix (Lac-Pikauba), tels que déposés au présent conseil, soit dans le rapport mensuel du 11 mars au 14 avril 2021 et qui se détaillent comme suit :

TNO Lac-Pikauba (Charlevoix)	Total	174 424,76
Chèques # 814 à 829		

Je certifie sous mon serment d'office que TNO de Charlevoix (Lac-Pikauba) possède les crédits nécessaires pour voir au paiement des sommes engagées et énumérées ci-haut.

Karine Horvath
Directrice générale

57-04-21 5- PROLONGATION DU CONTRAT DE LA TECHNICIENNE EN ARCHIVISTIQUE

ATTENDU le projet de mise en place de bonnes pratiques en matière de gestion des archives dans cinq municipalités et à la MRC de Charlevoix, financé dans le cadre d'une subvention du MAMH pour la coopération intermunicipale;



ATTENDU QUE le contrat d'embauche de la technicienne en archivistique, madame Stéphanie Lavoie, se termine le 15 juin 2021;

ATTENDU QUE le travail doit se prolonger au-delà de cette date alors que certaines municipalités ont demandé à obtenir les services de la technicienne pour une période additionnelle à la période de sept semaines estimée au départ du projet;

ATTENDU la demande pour obtenir des heures de la technicienne dans certaines municipalités de la MRC de Charlevoix-Est en 2022;

ATTENDU QU'il y a lieu de prolonger son contrat jusqu'au 31 décembre 2022 et de facturer les heures réalisées dans les différentes municipalités clientes, sur la base d'un estimé qui sera préparé dans le cadre des prévisions budgétaires 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix prolonge le contrat de madame Stéphanie Lavoie, technicienne en archivistique, au-delà du 15 juin 2021, et ce, jusqu'au 31 décembre 2022.

QUE le statut de madame Stéphanie Lavoie soit celui de salarié temporaire et que ses conditions d'embauche demeurent celles du début de son contrat, le 15 juin 2020.

58-04-21 6- FRR – PROJETS SPÉCIAUX : OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE À UN PROMOTEUR

ATTENDU QUE le plan de travail du Fonds Régions Ruralité (FRR) 2021-2022 de la MRC de Charlevoix comporte un volet qui vise à soutenir des Projets spéciaux supportés et recommandés par le SDLE;

ATTENDU QUE ce fonds a pour objectif de soutenir la vitalité du territoire, de soutenir des initiatives collectives et d'être un levier pour des projets porteurs et innovants;

ATTENDU QUE, conformément à la Politique d'attribution des aides consenties dans le cadre du FRR, un projet est recommandé et qu'il y a lieu de lui accorder une aide financière provenant du volet Projets spéciaux du FRR pour l'année 2021-2022;

Organisme	Projet	Contribution offerte
Club d'astronomie de Charlevoix	Acquisition d'un télescope et d'équipements connexes pour les besoins des membres du Club.	5 000 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Patrice Desgagné et résolu à l'unanimité



QUE la MRC entérine la recommandation formulée par le SDLE à l'effet d'octroyer une aide financière conformément aux recommandations ci-haut présentées et que la somme accordée soit financée dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité (FRR) – volet Projets spéciaux 2021-2022.

QUE madame **Claudette SIMARD**, préfet, et madame **Karine HORVATH**, directrice générale, soient autorisées, au nom de la MRC de Charlevoix, à signer le protocole d'entente avec le bénéficiaire de l'aide financière accordée.

59-04-21 7- ADOPTION DU BILAN DES ACTIVITÉS ET DU RAPPORT FINANCIER 2020

ATTENDU les responsabilités déléguées à la MRC de Charlevoix dans le cadre de la convention de gestion territoriale (CGT) signée avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour le territoire de la Forêt du massif de Petite-Rivière-Saint-François;

ATTENDU le dépôt du bilan présentant les activités réalisées pour l'année 2020, incluant le rapport financier préparé pour l'année 2020;

ATTENDU la recommandation du comité multiressource qui a analysé ce rapport dans le cadre d'une réunion de travail et qui est favorable à son adoption;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sandra Gilbert et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix entérine l'adoption du bilan des activités 2020, incluant le rapport financier préparé pour l'année 2020, et que ce document soit transmis au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MÉRN).

60-04-21 8- ADOPTION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER INTÉGRÉ OPÉRATIONNEL (PAFIO) 2021- 2028

ATTENDU les responsabilités déléguées à la MRC de Charlevoix dans le cadre de la convention de gestion territoriale (CGT) signée avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour le territoire de la Forêt du massif de Petite-Rivière-Saint-François;

ATTENDU l'obligation pour la MRC de Charlevoix d'adopter un plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) couvrant la période de 2021 à 2028;

ATTENDU la recommandation du comité multiressource qui a participé à l'élaboration de ce plan d'aménagement et qui est favorable à son adoption;

ATTENDU le dépôt et la présentation qui est faite du PAFIO 2021-2028 au Conseil de la MRC de Charlevoix et de ses particularités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Maltais et résolu unanimement



QUE la MRC de Charlevoix entérine l'adoption du PAFIO 2021-2028, tel que déposé, et que ce document soit transmis au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MÉRN), accompagné de la présente résolution confirmant son adoption.

61-04-21 9- ADOPTION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER INTÉGRÉ TACTIQUE (PAFIT) 2021-2028

ATTENDU les responsabilités déléguées à la MRC de Charlevoix dans le cadre de la convention de gestion territoriale (CGT) signée avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour le territoire de la Forêt du massif de Petite-Rivière-Saint-François;

ATTENDU l'obligation pour la MRC de Charlevoix d'adopter un plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) couvrant la période de 2021 à 2028;

ATTENDU la recommandation du comité multiresource qui a participé à l'élaboration de ce plan d'aménagement et qui est favorable à son adoption;

ATTENDU le dépôt et la présentation qui est faite du PAFIT 2021-2028 au Conseil de la MRC de Charlevoix et de ses particularités, incluant le résumé des consultations publiques réalisées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Patrice Desgagné et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix entérine l'adoption du PAFIT 2021-2028, tel que déposé, et que ce document soit transmis au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MÉRN), accompagné de la présente résolution confirmant son adoption.

62-04-21 10- EMBAUCHE D'UNE STAGIAIRE EN FORESTERIE (EMPLOI ÉTUDIANT)

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix a prévu l'embauche d'un(e) stagiaire en foresterie afin de fournir une assistance technique à l'agent de développement forestier durant la haute saison de travaux sur le terrain;

ATTENDU QU'il s'agit d'un poste étudiant (temporaire);

ATTENDU la recommandation de la directrice générale quant à l'embauche d'une étudiante dont la candidature a été analysée et qui a participé à une entrevue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sandra Gilbert et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix procède à l'embauche de madame Anna-Kim St-Gelais pour le poste de stagiaire en foresterie, un poste de salarié temporaire au taux horaire de 16,49 \$ (échelon 1 du groupe d'emploi 1), auquel il est ajouté 10 % pour compenser certains avantages sociaux.



QUE la durée de l'embauche soit variable selon les disponibilités de la stagiaire : variant entre 8 à 10 semaines, débutant vers la mi-mai et se terminant vers la fin août et que son horaire de travail soit de 35 heures par semaine au maximum (ou moins selon le contexte).

QUE les dépenses afférentes à cette embauche soient imputées au budget des opérations forestières de la Convention de gestion territoriale (CGT).

11- RAPPORT DE REPRÉSENTATION

Aucun élément n'est soulevé à ce point de l'ordre du jour.

12- AFFAIRES NOUVELLES

63-04-21 12.1- SENTIERS QUÉBEC-CHARLEVOIX : OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DES SENTIERS RÉCRÉATIFS (2021)

ATTENDU QUE le réseau de sentiers récréatifs géré par la MRC est un outil de développement pour le milieu, tant pour les résidents que pour les visiteurs et les touristes;

ATTENDU QUE la MRC mandate annuellement Sentiers Québec-Charlevoix afin de réaliser les travaux d'entretien régulier des sentiers;

ATTENDU le dépôt par Sentiers Québec-Charlevoix d'une offre de services qui comprend la liste des priorités à réaliser pour assurer l'entretien du réseau de sentiers en 2021 (offre de services du 12 avril 2021);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix octroie la somme de 8 000 \$ (toutes taxes incluses) à Sentiers Québec-Charlevoix pour réaliser les travaux d'entretien du réseau de sentiers jugés prioritaires en 2021;

QUE cette dépense soit imputée au budget du TNO Lac-Pikauba (aménagement récréatifs).

64-04-21 12.2- SENTIERS QUÉBEC-CHARLEVOIX : OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DES SENTIERS RÉCRÉATIFS SUR LE TERRITOIRE DE LA FORÊT HABITÉE DU MASSIF (2021)

ATTENDU QUE le réseau de sentiers récréatifs géré par la MRC, notamment les sentiers aménagés sur le territoire de la Forêt habitée du Massif, est un outil de développement pour le milieu, tant pour les résidents que pour les visiteurs et les touristes;

ATTENDU QUE la MRC mandate annuellement Sentiers Québec-Charlevoix afin de réaliser les travaux d'entretien régulier des sentiers;



ATTENDU le dépôt par Sentiers Québec-Charlevoix d'une offre de services qui comprend la liste des priorités à réaliser pour assurer l'entretien du réseau de sentiers en 2021 sur le territoire de la Forêt habitée du Massif (offre de services du 13 avril 2021);

ATTENDU la recommandation favorable du comité multiressource concernant l'octroi de cette aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Maltais et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix octroie la somme de 5 130 \$ (toutes taxes incluses) à Sentiers Québec-Charlevoix pour réaliser les travaux d'entretien du réseau de sentiers jugés prioritaires en 2021;

QUE cette dépense soit imputée au budget de la Convention de gestion territoriale (Forêt habitée du Massif de Petite-Rivière-Saint-François).

13- COURRIER

ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation octroie à la MRC de Charlevoix une aide financière de 794 505 \$ pour compenser les pertes de revenus et les coûts supplémentaires dans un contexte de pandémie.

Le ministère des Transports accorde à la MRC de Charlevoix un montant de 48 188 \$ pour maintenir l'offre de services de transport collectif à la population.

DIVERS

Urba SOLutions nous offre leurs services dans le domaine des installations septiques et les tests de sol.

14- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Des questions sont posées par les journalistes présents concernant la réaction des maires aux changements annoncés pour le Camp de base au pied de la station de ski Le Massif par les promoteurs du projet, soient Groupe Le Massif et Club Med. La préfète précise qu'aucune demande ou présentation n'a été faite auprès des maires et elle demeure confiante que le projet, une fois revu et modifié en fonction du plan d'affaires, sera dûment présenté aux autorités locales et régionales, de même qu'aux divers partenaires du milieu.

Des précisions sont également fournies concernant le projet du Club d'astronomie de Charlevoix, sa localisation et son plan d'action.



65-04-21 15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Patrice Desgagné et adoptée unanimement. Il est 16 h 26.

Karine Horvath
Directrice générale

Claudette Simard
Préfet